

REVUE DE PRESSE DE LA MAP



*Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet
on line de la MAP*

DSICE-SCE / Veille du mois de mai 2014

LA REVUE DE PRESSE DE LA MAP
-Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP-
mai 2014

MAPF [0038] 29/05/2014 10h24 Maroc-presse

***AL AHDATH AL MAGHRIBIA:.**

- Le ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration, Mohamed Moubdi, a affirmé mercredi que certaines Caisses des retraites périssent et leurs réserves s'épuiseraient en 2021. Moubdi, qui intervenait lors de la première étape des Rencontres nationales de modernisation de l'administration publique à Tanger, a souligné que le relèvement de l'âge légal du départ à la retraite est une question tranchée, mais le débat se poursuit sur la délimitation d'un nouvel âge pour la retraite, révélant que le choix sera limité entre 62 et 65 ans.

Rabat, 26 mai 2014 (MAP) - Le régime de retraite complémentaire "Attakmili" de la Caisse marocaine des retraites (CMR) a réalisé un taux de rendement de 7,37 pc au titre de l'exercice 2013, a annoncé lundi la Caisse dans un communiqué.

Le régime Attakmili est un régime de retraite complémentaire et facultatif, permettant aux bénéficiaires, et selon leurs capacités d'épargne, de contribuer activement à l'amélioration de leurs retraites.

Attakmili est ouvert exclusivement aux affiliés des régimes de base gérés par la CMR, à savoir le personnel civil et militaire de l'Etat, les agents des collectivités locales et le personnel des établissements publics affiliés au régime des pensions civiles, a expliqué le communiqué.

La Caisse marocaine des retraites adopte un mode de fonctionnement des régimes de base selon le principe de la répartition échelonnée: les pensions des retraités et celles de leurs ayants cause sont financées par les cotisations des affiliés et les contributions des employeurs.

La réforme des systèmes des retraites à moyen et long termes au Maroc requiert la mise en place d'un régime bipolaire public/privé qui convergera vers un régime unique, soutenu par des régimes obligatoires et d'autres complémentaires, a estimé, récemment à Rabat, le premier président de la Cour des comptes, Driss Jettou qui présentait le bilan des activités des tribunaux au titre de l'exercice 2012 devant les deux chambres du parlement.

***AKHBAR AL YAOUM AL MAGHRIBIA:.**

- Les entreprises évitent de déclarer leurs employés, environ 1,5 million, à la Caisse nationale de la sécurité sociale, selon les résultats d'une étude présentée lors d'une rencontre sur la réforme des Caisse des retraites. Les participants à cette conférence ont critiqué la stagnation persistante des allocations familiales et des pensions des retraites octroyées par la CNSS.

Pour sa part, +Hoy+ s'attarde sur les critiques du président de la commission économique du Sénat, Ramon Cabrera, à propos de la baisse des prestations sociales et médicales fournies par la Caisse de retraites en dépit des énormes profits réalisés grâce aux dépôts des adhérents, qui ont atteint au cours des dix dernières années, plus de 339 millions de dollars, notant que la Caisse de retraites a été vivement critiquée par les experts du FMI, qui ont recommandé la réduction des bénéfices de la Caisse pour offrir de meilleures prestations, surtout que 70 pc des retraités touchent près de 116 dollars par mois.

Berlin, 13 mai 2014 (MAP) - L'Allemagne doit mener des réformes pour réduire les inégalités sociales face à l'emploi et poser les bases d'une croissance plus durable, indique mardi l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

"L'inégalité en matière de revenus est moindre en Allemagne, mais la part des emplois peu payés n'en a pas moins augmenté considérablement", précise l'OCDE dans son rapport sur l'économie de l'Allemagne, s'inquiétant du manque de mobilité sociale pour les salariés les moins payés.

L'OCDE appelle l'Allemagne à "agir maintenant", notamment pour offrir aux travailleurs temporaires la même protection qu'aux employés à temps plein, en l'incitant à baisser les charges sur le travail, à élargir l'assiette de l'impôt et à revoir son système de retraites.

***AKHBAR AL YAOUM AL MAGHRIBIA:**

- Augmentation du SMIG: 20.000 DH de plus par entreprise. Le nombre de salariés qui pourraient bénéficier de l'augmentation du SMIG décidée par le gouvernement s'élève à environ 1,2 million, soit 43 pc de salariés déclarés à la CNSS.

- Boussaid s'engage à entamer bientôt la réforme des régimes des retraites. Au cours d'une conférence de presse conjointe avec Christine Lagarde, DG du Fonds monétaire international (FMI), le ministre de l'Economie et des finances Mohamed Boussaid a déclaré qu'il sera bientôt procédé à la réforme du système des retraites et au relèvement de l'âge légal de la retraite.